

Saint-Étienne, vendredi 7 mai 2010

## **Communiqué de presse / Cabinet du Maire**

### **Gel des crédits de l'État : réaction de Maurice Vincent**

Le gouvernement vient d'annoncer un gel pour 3 ans de ses dépenses, ce qui occasionnera a minima une perte de 15 millions d'euros pour la ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole sur la période.

Cette perte s'ajoutera à celles dues à la suppression de la taxe professionnelle et sera encore alourdie par les transferts de charges permanents supportés par nos collectivités tels que la prise en charge de l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

L'état a laissé se dégrader sa situation financière en mettant en place le bouclier fiscal aux bénéfice des plus riches ; et maintenant il tente de résoudre ses difficultés en les transférant aux collectivités territoriales. Ainsi, il leur laisse la charge et l'impopularité d'augmenter les impôts locaux.

La municipalité fera de son côté le maximum pour préserver les Stéphanois de cette politique injuste.

---

Contacts presse :

Dominique DAMIAN 04 77 48 74 26

Jean-Luc RIGAUX 04 77 48 74 21